

# ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE ET STRUCTURES CONCEPTUELLES

Prof. Dr. Guy EVERAERT

Haute Ecole Léonard de Vinci

## Abstract

*As a study on the teaching of foreign languages, "Teaching of Vocabulary and Conceptual Structures" advocates that the conceptual structures of French vocabulary can only be taught in consideration of the child's cognitive development. For this, Everaert considers the totalization of the vocabulary's inner and outer structures as the starting point of education.*

## 1. Introduction

Avant les années 1980, l'enseignement du vocabulaire n'a jamais été la préoccupation majeure du professeur de français-langue maternelle. Les enseignants considèrent que la lecture reste le meilleur moyen de développer la connaissance du vocabulaire (par "imprégnation"), et que les leçons de vocabulaire dans ce domaine ne peuvent être qu'accessoirs. Ainsi, à l'école primaire, la leçon de vocabulaire se résume le plus souvent à la recherche du mot juste (*faire une lettre* devient *écrire une lettre*, *faire un discours* sera *prononcer un discours*) ou du *pittoresque* : recherche de la couleur locale, par exemple tous les écoliers savent ce que sont les *apertintailles* (ceinture de grelots que porte le gille), mot inconnu évidemment de la plupart des francophones ; dans l'enseignement secondaire, l'enseignant précise en outre quelques notions étymologiques (les mots de la même famille) et dérivationnelles (quelques préfixes et suffixes). Ces différentes activités lexicales sont menées en quelques heures et restent superficielles.

Depuis 1980, les milieux pédagogiques constatent la pauvreté du vocabulaire des élèves, et lient le plus souvent - à tort ou à raison - cette pénurie à la crise de la lecture : " Ils - entendez les élèves - ne lisent plus que des bandes dessinées " <sup>1</sup>. L'apprentissage par imprégnation ne serait plus suffisant. Il faut donc enseigner le vocabulaire, ce qui implique les postulats suivants :

1. les mots ont un *sens* que l'on peut traiter en *langue*, c'est-à-dire en faisant abstraction des données extralinguistiques ;
2. le lexique n'est pas une simple accumulation, mais il est *structuré*.

Remarquons que ces hypothèses ne vont pas de soi et n'ont rien de naturel.

• Beaucoup de linguistes pensent qu'il est impossible de traiter le sens uniquement en langue, et qu'il faut faire appel constamment à des éléments extralinguistiques très variés pour traiter adéquatement le sens. Prenons les phrases <sup>1</sup>:

(1) Une voiture *rapide*

Une autoroute *rapide*

Dans le premier exemple, on constate que la voiture peut se déplacer rapidement, mais ce n'est pas le cas du deuxième exemple, où on ne peut pas dire que l'autoroute se déplace rapidement. Ce sont bien sûr nos connaissances encyclopédiques qui permettent de produire de telles affirmations, c'est notre expérience quotidienne extralinguistique de l'autoroute et de la voiture qui expliquent ces interprétations différentes. Si effectivement l'étude du lexique doit nécessairement faire appel à des données extralinguistiques, l'étude purement linguistique du sens des mots n'est plus possible.

• La complexité du lexique est décourageante, et la tentation est grande de n'y voir qu'un amas disparate et hétéroclite, le résultat incohérent de l'histoire et du hasard. Considérons quelques constructions du verbe *porter* :

(2) Anne porte un enfant (dans son sein)

Anne porte l'eau à ébullition

Pierre à cette époque portait la barbe

Pierre porte une lourde valise

---

<sup>1</sup> L'exemple est inspiré de PUSTEJOVSKY.

Quel est le rapport entre "être enceinte" et faire "bouillir de l'eau" ? Entre "se laisser pousser la barbe" qui ne demande pas tellement d'énergie et l'effort physique exigé par le fait de "porter une lourde valise" ? Comment peut-on rendre compte de ces multiples sens ?

On voit qu'il y a de quoi décourager les plus téméraires. Comment mettre un peu d'ordre dans un ensemble aussi disparate ? Par où commencer ? Ce sont les questions que nous allons aborder ici. Comment peut-on entreprendre l'étude du lexique, se donner un programme en ayant en tête l'enseignement du lexique commun dans le cadre de la langue maternelle ?

Le plus simple est de commencer avec ce dont on dispose.

Il existe des descriptions du vocabulaire : ce sont les dictionnaires, qui constituent une première description des mots. Nous avons une base de données riche et exploitable immédiatement. En outre, comme tous les "locuteurs natifs", nous avons, ainsi que nos élèves, des connaissances lexicales. Il faut donc se baser sur ce "déjà-là", à partir duquel il est possible de construire un savoir explicite. Dictionnaire et savoir intuitif constituent les données sur lesquels on peut s'appuyer pour construire une structure du lexique.

Je prendrai une hypothèse de travail assez forte sur la structure du lexique : je dirai qu'un élément lexical entre dans une **structure conceptuelle externe**, qui est la place qu'il occupe dans une ontologie naturelle, et qu'un élément lexical a une **structure conceptuelle interne**, qui relève de sa catégorie conceptuelle. Les deux structures sont complémentaires pour établir un calcul sémantique.

Plutôt que de faire un exposé savant sur les propriétés et la justification de ces structures, je vais montrer comment on peut les élaborer intuitivement, dans une perspective pédagogique, en se fondant sur les dictionnaires et notre savoir intuitif.

## 2. Structure conceptuelle du lexique

### 2.1. Structure externe

Nous partirons de définitions du dictionnaire pour découvrir la structure externe d'une unité lexicale.

Prenons un premier exemple, le mot *automobile* dans le *Micro-Robert* :

**automobile** [ɑ̃tɔmɔbil] N.f. z véhicule à quatre roues (ou plus) progressant de lui-même à l'aide d'un moteur ; specialt automobile de tourisme à l'exclusion des camions et des autobus, autocars. □ **auto, voiture** (plus cour.); fam. **bagnole**. *Conduire une automobile.*

Les définitions expriment des connaissances, qui peuvent se formuler en termes de **réseaux conceptuels**<sup>2</sup>. En suivant la définition du Micro-Robert, on pourrait construire quelque chose comme : où les cases sont les éléments du réseau, les flèches et les lignes sont des relations (relation d'hyponymie, relations collatérales) et les pointillés expriment les traits spécifiques.

Il est important de voir alors que définir un lexème quelconque, c'est pouvoir l'inscrire dans un ensemble, en faire en quelque sorte la *carte conceptuelle*. Dans ce type de réseau basé sur la relation d'hyponymie, où y est l'hyponyme de x, on peut dire que x est un y, dans notre exemple qu'une *automobile* est un *véhicule à moteur*<sup>3</sup>, qu'un *véhicule* est un *objet manufacturé*, etc. On remarquera que cette relation permet l'héritage des propriétés : une *automobile* est un *objet manufacturé*, et il hérite des propriétés */fabriqué dans une usine/*. Le réseau met donc en place un principe d'économie descriptive évident.

Prenons à présent un deuxième exemple :

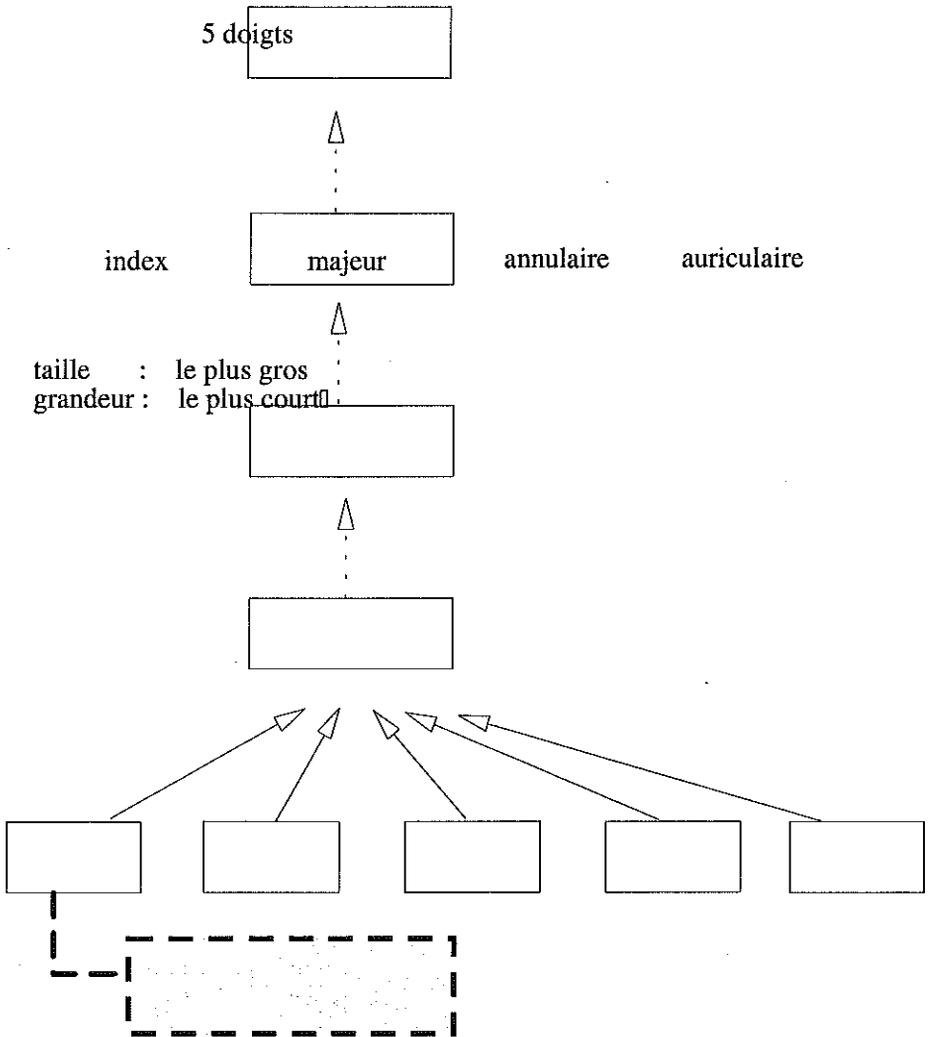
*doigt* [dwa] n.m. z chacun des cinq prolongements qui terminent la main de l'homme. *Les cinq doigts de la main.*

Cette fois la définition a un statut différent. On peut représenter cette définition dans le réseau suivant :

---

<sup>2</sup> Ce type de réseaux a été développé par la linguistique computationnelle, cfr DALHGREN (1988), et CARLSON & NIRENBURG (1990).

<sup>3</sup> On remarquera l'absence de mot en français pour désigner ce concept. On parle alors de "trou lexical".



Les flèches en traits pleins représentent une relation d'hyponymie : un pouce *est* un des cinq doigts. Mais on ne peut pas dire qu'un doigt *est* une main. Nous avons ici un autre type de relation (partie/tout, ou relation de *méronymie*), où l'on peut dire qu'une main *a* un doigt, un bras *a* une main, etc. Il est important de voir que cette relation ne permet pas l'héritage des propriétés.

Chaque unité lexicale s'insère dans un réseau où les relations *x est un y* (= hyperonymie) *et y a un x* (=méronymie) en constituent les deux principes essentiels. Cette structure que j'ai appelée externe montre l'organisation des

unités entre elles. On remarquera que ces informations sont utiles pour analyser certains phénomènes linguistiques. Ainsi dans l'exemple suivant, la reconnaissance de l'antécédent est assurée par la relation hyperonymique :

(3) Il vit un *homme* couché par terre. La *pauvre créature* ...

Cette même relation hyperonymique permet de formuler simplement l'ordre imposé dans la coordination, comme dans

(4) \*Pierre a demandé des fleurs et d'autres tulipes

Pierre a demandé des tulipes et d'autres fleurs<sup>4</sup>

où l'hyperonyme doit toujours terminer l'énumération. On notera aussi que la description grammaticale utilise souvent la notion de partie/tout (par exemple, le "partitif"). Tout cela montre bien que cette structure externe autorise certaines généralisations intéressantes.

## 2.2. Structure interne

Partons à présent de notre savoir intuitif, en examinant des exemples suivants :

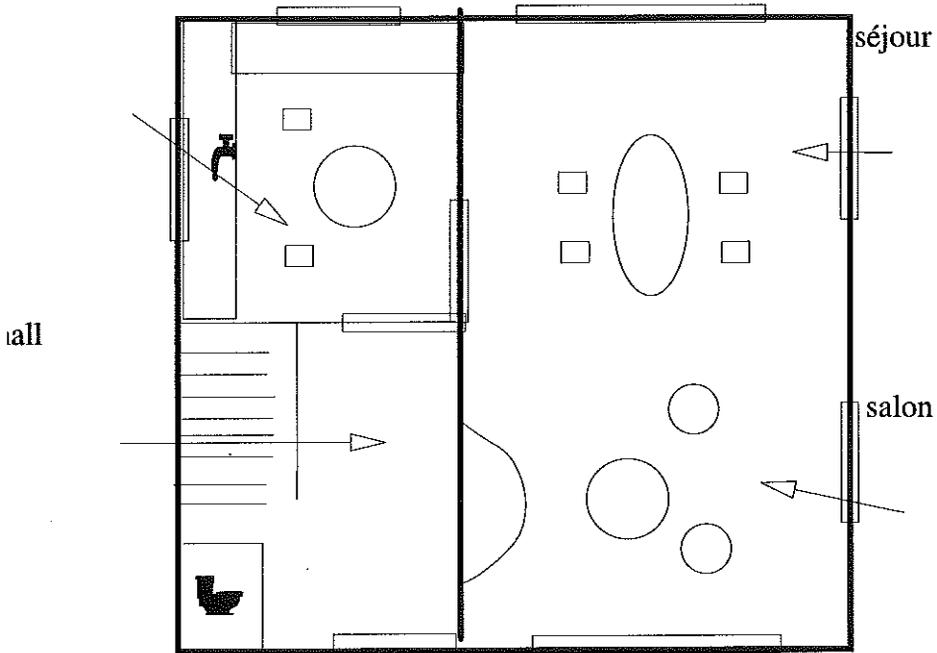
(1) Pierre déplace une chaise dans le salon

(2) Pierre porte la chaise dans le salon

Donnons le plan suivant de la maison, où les petits rectangles représentent des chaises :

---

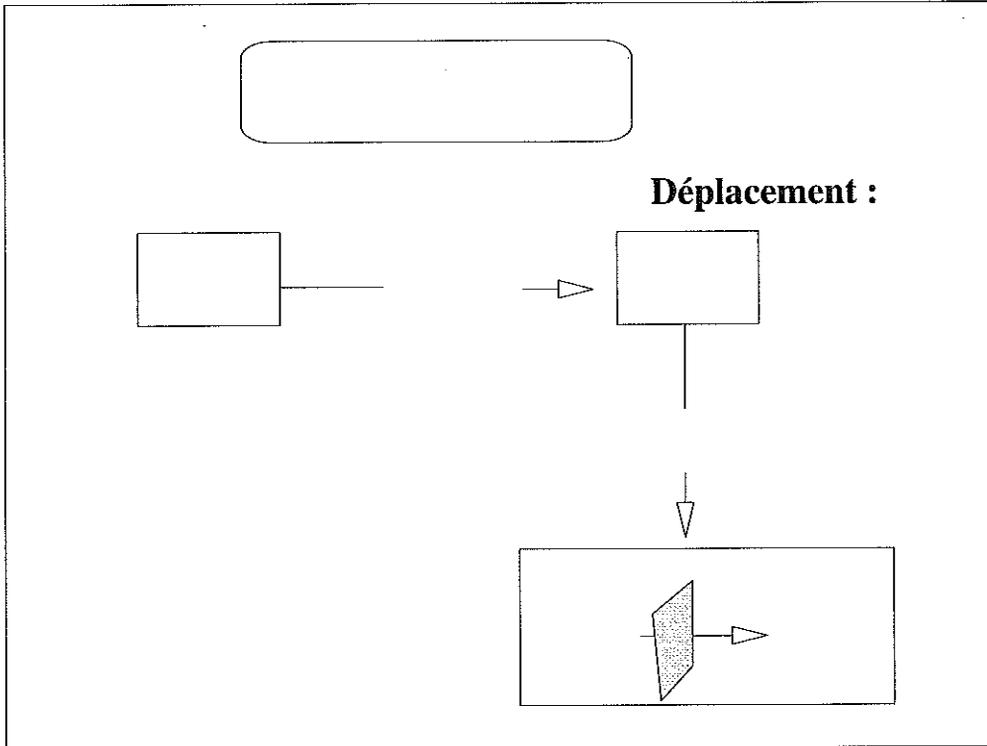
<sup>4</sup> Exemple repris à A. LEHMAN, A. et F. MARTIN-BERTHET, p.51.



Demandons de représenter les événements exprimés par (5) et (6). De toute évidence, chacun va dessiner une chaise dans le salon et sera capable de tracer le déplacement de la chaise. Et on peut entrevoir une première différence entre les deux énoncés : l'énoncé (5) ne dit pas que la chaise a été soulevée de terre, elle a pu être traînée, glissée, etc. alors que l'énoncé (6) implique que la chaise a été soulevée du sol lors de son transfert. Ces différences sont dues bien sûr aux lexèmes *porter/déplacer*. Mais ces lexèmes ont aussi en commun d'exprimer un déplacement ; on peut dire qu'ils sont des occurrences d'une même catégorie, la *catégorie déplacement*. D'où une nouvelle problématique se dessine : comment les êtres humains - êtres vivants dans le temps et l'espace, doués d'une constitution physique donnée - conçoivent-ils linguistiquement la notion de déplacement ? Comment pourrait-on conceptualiser le déplacement ?

Nous pourrions faire, en nous appuyant sur d'autres exemples du même type, l'hypothèse d'une structure conceptuelle <sup>5</sup> du genre suivant :

<sup>5</sup> Ce type de structure est inspirée de JACKENDOFF.



Ce schéma exprime qu'un *agent* fait en sorte qu'un *objet* est déplacé par rapport à un *espace topologique*, qui est conçu comme un *lieu 1*, un *passage*, et un *lieu 2*. Les carrés contenant *agent*, *objet*, *espace topologique* représentent des entités conceptuelles, les éléments entre crochets sont des relations entre les entités, et les flèches indiquent le sens de la lecture. Ces éléments (entités, relations et orientation) forment la structure essentielle du concept déplacement tel que nous le concevons en tant qu'être humain à partir de l'expérience des mouvements qui nous entourent ou des déplacements que nous effectuons nous-mêmes.

La structure qui apparaît dans notre schéma conceptuel est reflétée dans de nombreuses phrases, comme par exemple :

(7) Pierre met la boîte sur la table

Dans cette phrase, Pierre est l'*agent* - celui qui fait l'action de déplacer -, la boîte est l'objet déplacé, et la table représente le *lieu 2*. Le prédicat *mettre* lexicalise les relations <cause> + <déplacement>.

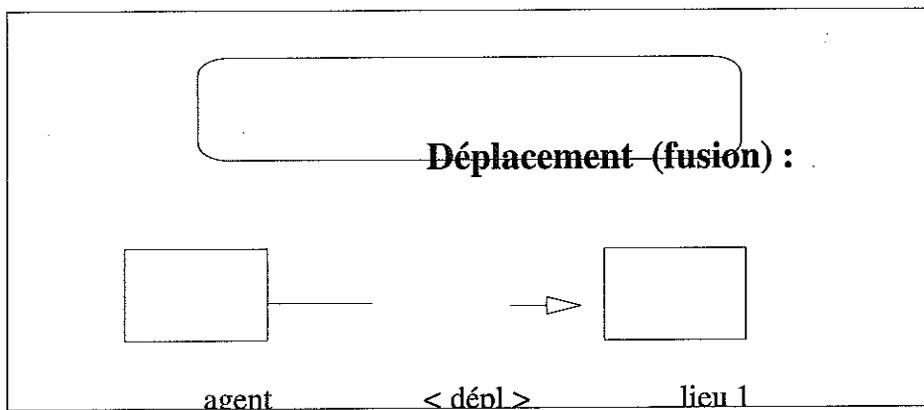
A partir de cette structure, on peut faire des variations, telles que :

le *lieu 2* est plus bas (ou plus haut) que le lieu d'origine ; cela donnera des phrases comme :

(8) Pierre descend la boîte à la cave

(9) Pierre monte la boîte au grenier

Si l'objet est coréférentiel à l'agent, l'agent et l'objet se confondent en un seul rôle sémantique d'agent ; il s'agit d'un processus de *fusion*. La structure conceptuelle complexe se simplifie alors en une structure dérivée du type :



Il y a de très nombreux exemples <sup>6</sup>. En voici quelques-uns, et on notera d'ailleurs la présence en français d'un pronom réflexif soudé au verbe, qui rappelle la structure conceptuelle complexe.

(10) Pierre va à la gare

(11) Pierre se dirige vers la gare

(12) Pierre passe par la gare

(13) Pierre dégringole vers la gare

<sup>6</sup> Les données sont empruntées à B. LAMIROY. On peut les compléter par les tables de M. GROSS.

- (14) Pierre monte à Paris
- (15) Pierre atteint la gare
- (16) Pierre arrive à la gare
- (17) Pierre s'avance vers la gare
- (18) Pierre recule au bord du précipice

ou avec le point de départ :

- (19) Pierre part de la gare
- (20) Pierre vient de la gare
- (21) Pierre s'échappe de la prison
- (22) Pierre s'enfuit de l'école

Les niveaux de langage offrent une grande source de variété :

s'en aller, se barrer, se casser, se débiter, décamper, déguerpir, détalier, s'éclipser, se sauver, se tailler, débarquer, rappliquer, ...

On peut spécifier aussi que le lieu a déjà été atteint précédemment:

- (23) Pierre retourne à la gare

Suivant que le déplacement a lieu dans l'eau ou dans les airs, on aura :

- (24) Pierre nage/vole vers l'Espagne

Si l'on précise la manière avec laquelle se déroule le déplacement, on aura par exemple :

- (25) Pierre court vers la gare

Remarquons que dans ce cas, on peut faire réapparaître la structure basique par une paraphrase du type :

- (26) Pierre se déplace vers la gare en courant

De nombreux lexèmes expriment la manière dont se fait le déplacement :

Claudiquer, clopiner, bondir, danser, s'envoler, ramper, rouler, sauter, sautiller, sprinter, se faufiler, se glisser, s'insinuer, ...

Les verbes exprimant la vitesse sont particulièrement nombreux :

Foncer, se précipiter, s'élancer, se ruer, ...

On peut aussi préciser le moyen utilisé comme dans :

(27) Il galopait vers Paris (=il est à cheval)

On trouve également une grande variété de lexèmes qui expriment le moyen utilisé par l'agent pour se déplacer :

Galoper, trotter, pédaler, ramer, skier, ...
--

Si l'on fait abstraction de l'agent, on a des phrases du type :

(28) Le caillou tombe dans l'eau

(29) Le caillou dégringole dans l'eau

(30) Le caillou roule dans l'eau

Si on fait abstraction du lieu, on met l'accent uniquement sur l'activité de déplacement, comme :

(31) Pierre marche

(32) Pierre se promène

Si l'on fait abstraction de tout actant, on exprime le seul procès :

(33) La marche, c'est excellent pour la santé

On peut constater que la structure de déplacement peut rassembler des lexèmes très divers. On pourrait faire l'hypothèse forte que tous ces termes ne sont jamais synonymes, et que tous expriment des différences sémantiques, à mettre au jour. Et si jusqu'ici nous avons travaillé avec un filet à grosses mailles, un travail moléculaire s'impose à présent, qui doit prendre l'ensemble des données (y compris syntaxiques) pour construire des différences de plus en plus fines.

### Résumons :

- Nous avons postulé une structure interne de la catégorie *déplacement*.

- Cette structure comprend plusieurs éléments :

- 1) un agent (qui est l'entité qui cause le déplacement),

- 2) un objet (qui est l'entité déplacée),

- c) un espace topologique, dont la structure est complexe, et qui comprend au moins :

- un lieu de départ (lieu 1)

un lieu d'arrivée (lieu 2)

et un lieu de passage.

- Ces entités conceptuelles sont reliés entre elles par des **relations** (< *cause* >, etc) orientées.

- La structure complexe de base obéit à certaines règles générales (règles de **fusion** ou de **suppression** d'élément) et produit des structures plus abstraites, plus compactes, et donc aussi plus polysémiques ;

- La structure peut **amalgamer** des éléments circonstanciels :

*galoper* = se déplacer + au galop (moyen)

*se précipiter* = se déplacer + rapidement (manière)

*claudiquer* = se déplacer + en boitant (manière), etc.

Nous voyons ainsi se dessiner une "grammaire" conceptuelle, c'est-à-dire un ensemble de mécanismes réguliers.

A ce stade, je voudrais revenir sur le rapport entre les deux structures conceptuelles que nous avons évoquées, et laisser de côté certaines questions essentielles qui ne manquent pas de se poser <sup>7</sup>.

### 3. Complémentarité de la structure interne et de la structure externe

Quel est le l'intérêt des deux structures proposées ? Les deux structures sont nécessaires et sont en interaction dans les processus d'interprétation. Reprenons les exemples proposés au début de cette communication :

(34) Une voiture *rapide* (la *voiture* peut rouler vite)

Une autoroute *rapide* (l'*autoroute* ne se déplace pas)

Le mot *rapide* exprime qu'un processus prend peu de temps (moins que ce qu'il prend d'ordinaire). Comment calculer ce à quoi s'applique cette qualification ? On peut faire jouer les deux structures que nous venons de présenter pour expliquer les mécanismes sémantiques qui sont en jeu.

---

<sup>7</sup> Une première question est celle de savoir si l'on peut proposer quelques grandes catégories conceptuelles, du genre de celle de *déplacement*, qui couvriraient l'ensemble des prédicats. Si l'on veut que les catégories conceptuelles internes aient un intérêt quelconque, il faut bien faire l'hypothèse qu'il existe effectivement un nombre limité de catégories conceptuelles internes, et dont le fonctionnement est parallèle. Une autre question est celle de la production de sens à partir des éléments constitutifs de cette structure (nouveaux sens par métaphore, métonymie, ou subduction chez J. Picoche, etc.). Je ne vois rien qui empêche de greffer un système de "génération" sémantique sur ces catégories de base.

La voiture est reliée à une structure de déplacement par la structure externe. Dans la structure interne de déplacement, son rôle est celui de l'objet qui se déplace, contenant éventuellement des personnes qui sont ainsi transportées : c'est un moyen de transport, comme dit très bien le langage courant. *Rapide* s'appliquant à voiture marque donc une caractéristique du processus de déplacement lui-même, effectué par la voiture.

Reprenons le même raisonnement pour l'autoroute : elle appartient aussi de par sa structure externe au déplacement (l'autoroute est en effet *une large route réservée aux véhicules automobiles*), et dans ce processus interne de déplacement, elle fait partie de la structure topologique (espace-passage permettant de relier le lieu1 au lieu2). Dire qu'une structure topologique est rapide, c'est dire qu'elle a la qualité ne pas fournir d'obstacles aux déplacements des objets qui empruntent ce passage. La liste des obstacles est alors un facteur purement pragmatique (contextuel) : ainsi une autoroute peut être rapide parce qu'elle a un excellent revêtement, qu'elle n'a pas de courbes, que les embouteillages sont exceptionnels ou encore qu'elle ne comporte pas de poste frontière, etc.

#### 4. Conclusion

Est-il possible d'enseigner le lexique ? Oui, les deux structures que je viens de mentionner déterminent un programme. Mais, il faut bien savoir que l'on s'engage dans un travail métalinguistique méticuleux, qui demande somme toute une certaine ascèse. La question qui se soulève alors est la suivante : un telle étude est-elle compatible avec les programmes actuels, qui en général refusent toute étude systématique de la *langue* pour ne retenir que la *parole* ? Ceci est une tout autre question ...

#### Bibliographie

- Carlson, L., Nirenburg, S., 1990, *World modeling for NLP*, Carnegie Mellon University.
- Dalhgren, K., 1988, *Naive semantics for natural language understanding*, Boston, Kluwer Academic Publishers.
- Gross, M., 1975, *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Jackendoff, R.S., 1990, *Semantic structures*, MIT Press.
- Lamiroy, B., 1983, *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*, John Benjamins Publishing.
- Lehmann, A., Martin-Berthet, F., 1998, *Introduction à la lexicologie*, Paris, Dunod.
- Picoche, J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
- Pustejovsky, J., 1989, *The generative lexicon*, Brandeis University.